

## Signature d'un partenariat avec INITIATIVE France pour une meilleure intégration territoriale des projets agricoles.



Le 14 mai dernier, la Chambre d'agriculture a signé une convention de partenariat avec les 4 plateformes du réseau INITIATIVE France des Alpes-Maritimes.

Ce réseau accompagne depuis de nombreuses années les créateurs de PME. Il s'est récemment ouvert au secteur agricole. Le partenariat entre les structures devrait permettre de mieux accompagner les porteurs de projets agricoles, pour la création ou pour le développement des exploitations. Le partenariat vise aussi à favoriser les rapprochements entre les chefs d'exploitation et les entrepreneurs exerçant sur un même territoire.

### Financer son projet d'installation ou de développement agricole à l'aide du réseau INITIATIVE France

Initiative France est une association d'entrepreneurs de PME qui a pour mission l'aide à la création et au développement local des PME.

Pour ce faire, elle s'est structurée en multiples plateformes locales qui proposent des dispositifs d'aides financières, ainsi que de l'accompagnement des jeunes PME au travers de parrainages.

Ce réseau propose des **prêts d'honneur** (prêts à 0%) permettant le financement de projets de développement agricole (par exemple : atelier de transformation, rénovation d'un bâtiment, etc) et/ou d'aide à la trésorerie.

Les principaux points à retenir sur les prêts d'honneur d'Initiative France :

- Prêt à taux 0, sans garantie et personnel, d'un montant en moyenne de 7 500 € pour la création d'entreprise et 10 000 € pour le développement.
- Durée du prêt : entre 3 à 5 ans
- Objet du prêt d'honneur : de préférence besoin en fonds de roulement
- Couplage du prêt d'honneur avec un prêt bancaire : non obligatoire
- Durée d'instruction des demandes : environ 1 mois

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la plateforme dont vous dépendez ou consultez le site de Initiative France : <http://www.initiative-france.fr/>

Contact à la Chambre d'agriculture : Estelle PERNOT - 04 97 25 76 49

*Elu référent : Jérôme Coche  
Votre interlocuteur à la Ca 06 : Estelle Pernot*



Vous avez une modification sur votre exploitation (fermeture d'un établissement, changement d'adresse, départ à la retraite etc, **n'oubliez pas de contacter le CFE!**  
Dominique Mortolini : 04 93 18 45 02